

Bulletin de Grève

Avis aux Organisations et aux Ouvriers

Conformément aux instructions données par le Comité d'action d'Olten, la grève générale a été décrétée dans toute la Suisse à partir du lundi 11 novembre à minuit.

Tous les ouvriers et toutes les ouvrières ont le devoir d'y participer.

Le Comité d'action ouvrier siège en permanence au Café du Grütli, rue des Corps-Saints, 9.

Tous les Syndicats se réunissent le matin et l'après-midi dans leurs locaux respectifs. Après chaque assemblée, les comités adressent un rapport au Comité d'action ouvrier.

Le Comité d'action ouvrier assume la responsabilité et la bonne marche du mouvement. De ce fait, et pour éviter des troubles, toute manifestation organisée sans le consentement du Comité d'action ouvrier est interdite.

Les syndicats s'engagent les uns vis-à-vis des autres à ne reprendre le travail que lorsque le Comité d'action en donnera l'ordre.

Les consommations alcooliques sont interdites pendant toute la durée de la grève.

Les revendications ouvrières

1. Renouvellement immédiat du Conseil national d'après la proportionnelle.
2. Le droit de vote et éligibilité de la femme.
3. Introduction du devoir de travailler pour tous.
4. Introduction de la semaine de 48 heures dans toutes les entreprises publiques et privées.
5. Organisation d'une armée essentiellement populaire.
6. D'accord avec les producteurs agraires, assurer le ravitaillement.
7. Assurances vieillesse et invalidité.
8. Monopoles de l'Etat pour l'importation et l'exportation.
9. Paiement des dettes publiques par les possédants.

La situation

Elle est excellente sous tous les rapports. Jamais mouvement ne s'est présenté sous si bon augure.

Voici pour ce qui concerne Genève :

Le gouvernement zurichois ayant cru devoir se réfugier à la caserne alors qu'aucune manifestation ne s'était produite à Zurich et ayant fait appel au Conseil fédéral pour la mobilisation de toute une division d'infanterie et de cavalerie, appel qui fut exaucé, le Comité d'action d'Olten décréta une grève générale de protestation de 24 heures devant s'étendre du samedi 9 novembre au dimanche soir 10 novembre, et à toutes les principales villes suisses. Ce mouvement fut exécuté avec un ensemble et un entrain admirables, sauf à Lausanne et Genève, où les instructions arrivèrent trop tardivement pour être exécutées jusqu'au samedi matin.

Une assemblée générale de tous les comités de syndicats fut convoquée le samedi soir pour examiner l'éventualité de la grève générale pendant la journée du lundi 11 novembre. Après discussion, l'assemblée décida par 45 oui, 44 non, 2 bulletins blancs et 1 nul, de ne pas décréter la grève générale pour cette fois.

Par contre, la proposition d'organiser un grand meeting populaire de protestation pour lundi soir

au Bâtiment électoral fut acceptée. Des démarches furent faites et le Bâtiment électoral nous fut assuré.

Entre temps, non seulement le gouvernement zurichois avait refusé de retirer les troupes, mais le Conseil fédéral eut la maladresse de mobiliser six divisions, et parmi celles-ci la 1^{re} division à laquelle sont rattachées les troupes genevoises.

Les hommes de confiance des organisations ouvrières, venant de décider de s'abstenir de la grève générale, ne pouvaient considérer cette mesure que comme une provocation à l'égard des travailleurs.

De son côté, le Comité d'action d'Olten répondit à cette mobilisation — tout aussi ridicule, si ce n'est plus, que celle de Zurich — en décrétant à nouveau la grève générale à partir du lundi 11 novembre à minuit, et cette fois pour une durée indéterminée.

Lundi matin, le Comité d'action ouvrier de Genève fut sollicité par M. le conseiller d'Etat J. Rutty d'abandonner l'organisation du meeting projeté pour le soir. La raison : M. Rutty ayant été avisé, comme lors de l'affaire Holzmann, que certaines sociétés de gymnastique, ainsi que la « Clique des travailleurs suisses », avaient mobilisé leurs membres pour empêcher par tous les moyens, même les plus violents, le meeting projeté.

Une délégation, composée des camarades Nicolet, Hofmann et Hubacher, fut reçue à ce sujet par le Conseil d'Etat. Cette délégation exposa que le Comité d'action ouvrier et l'Union ouvrière de Genève maintenaient l'organisation du meeting et qu'elles répondaient de l'ordre et de la tranquillité pendant et après le meeting pour ce qui concernait les participants ouvriers ; qu'effectivement, si des perturbateurs, fût-ce même des gyms ou des soi-disant travailleurs suisses, troublaient le bon ordre, ils trouveraient à qui parler. Le Conseil d'Etat ne voulut pas admettre la possibilité du maintien de l'ordre et se trouvant, de son propre aveu, dans l'impossibilité de réagir, insista une fois de plus pour le renvoi du meeting projeté.

La délégation protesta énergiquement contre cette façon d'interpréter la liberté de réunion et d'opinion et maintint son point de vue premier, mais, après avoir discuté de la situation à huis-clos, le Conseil d'Etat décréta purement et simplement le renvoi du meeting à des temps meilleurs.

Ayant entre temps reçu de nouvelles instructions pour la grève générale à durée indéterminée, le Comité d'action ouvrier de Genève décida de la décréter sans de longs préambules et prit toutes ses dispositions à ce sujet.

Dans la nuit de lundi à mardi, les employés des trams venaient donner leur adhésion au mouvement. Une heure après, les cheminots venaient lui faire la même déclaration. Mardi matin à la première heure, la classe ouvrière de Genève était avisée de la décision prise au moyen d'une feuille volante distribuée dans la rue, et mardi soir les typos se ralliaient également au mouvement.

Ces deux premières journées de grève se sont passées dans l'ordre et le calme le plus parfait. Le Comité d'action ouvrier et la classe ouvrière de Genève sont décidés à ne pas prêter le flanc à des provocations que certains éléments bourgeois voudraient susciter. Les grévistes ont l'ordre de se conduire avec correction et de ne répondre à aucune provocation. Si des désordres devaient se pro-

duire ceux qui les provoqueront en porteront seuls la responsabilité.

Nous tenons à porter ces faits à la connaissance de l'opinion publique, afin qu'elle soit éclairée et sache que si aucune provocation ne se produit de la part de certains éléments désireux de montrer leurs biceps et leurs matraques et, cela d'autant plus qu'ils savent pouvoir compter sur l'appui de la police et des autorités, rien ne viendra troubler un ordre qui n'a jamais été troublé jusqu'ici par les grévistes.

Il en est de même partout et les mesures prises par le gouvernement zurichois et le Conseil fédéral ne se justifient d'aucune façon. Nous demandons le retrait immédiat de la troupe à Genève comme ailleurs.

Le Comité d'action ouvrier de Genève.

L'état des esprits

Nous ne parlons pas de l'état des esprits bourgeois. Ceux-ci sont fortement surexcités par les événements. Nous voulons parler de l'état d'esprit qui anime les participants à la grève et qui est aussi excellent que la situation elle-même.

Ce fut pour la classe ouvrière de Genève un grand réconfort quand elle sut qu'elle pouvait compter sur le concours des employés des trams. Ce réconfort grandit encore quand elle apprit que les cheminots se joignaient également au mouvement et qu'ils ne reprendraient le travail que lorsque satisfaction aurait été obtenue. Nous tenons à remercier tout particulièrement ces deux corporations pour le réconfort moral qu'elles nous ont apporté avec leur adhésion. Ce réconfort est aussi grand que peut être grande la rage des bourgeois, qui ne croyaient pas que les "tramlots" et les cheminots se joindraient à la grève.

Jusqu'ici, les membres de ces deux corporations ont résisté à toutes les pressions exercées contre eux, et nous ne doutons pas qu'ils résisteront jusqu'à la victoire des revendications présentées au Conseil fédéral par le Comité d'action d'Olten.

Pour ce qui concerne les employés des trams, une délégation de leur comité fut citée devant le Conseil d'Etat, mais celui-ci n'obtint aucun résultat. Les grévistes reçurent individuellement une lettre conçue dans des termes quelque peu militaires, mais émanant seulement de la direction de la C. G. T. E. Dans toutes les corporations se trouvent des gens impressionnables, et parmi les employés des trams quelques-uns ont fait, mardi matin, faux-bond à leurs camarades de travail, et cela permit à la Compagnie de faire circuler quelques voitures, les contrôleurs fonctionnant comme conducteurs. La Compagnie compte, sans doute, moins sur les recettes que sur la possibilité de démoraliser les grévistes; elle en sera pour ses frais, car les "tramlots" ne trahiront pas leurs frères de misère et d'esclavage.

Chez les cheminots, toutes les tentatives faites jusqu'ici pour les inciter à la reprise du travail se sont heurtées à une volonté inébranlable de mener la lutte jusqu'à la victoire. Franchement, nous étions loin de nous douter de trouver chez eux semblable esprit de sacrifice et de solidarité, et nous les remercions bien sincèrement pour leur belle conduite.

Voici, à titre d'exemple, la résolution votée à leur assemblée de mardi après-midi :

L'assemblée déclare, à l'unanimité des 600 participants, qu'elle a la volonté inébranlable de continuer la grève, et les participants, sans exception, s'engagent à suivre strictement les instructions du Comité d'action de Berne.

Le soir, réunis à leur local, ils reçurent la visite d'un haut fonctionnaire flanqué de deux soldats baïonnette au canon. Celui-ci remit au comité la liste des cheminots devant assurer le service des trains dès le lendemain matin. Le comité prit note de la chose, et déclara que les cheminots ne répondraient qu'aux instructions de leur Comité central.

Dans le courant de la nuit, tous ceux appelés à prendre le service le lendemain matin reçurent, porté à domicile

par deux soldats baïonnette au canon, un ordre de marche signé du commandant de place, lieutenant-colonel Senglet. Rien n'y fit, pas un seul ne flancha, et mercredi matin, pas plus que lundi et mardi, aucun train ne quitta Genève.

Pour répondre à cette mise en demeure des autorités militaires, les cheminots, réunis à nouveau mardi matin, ont voté cette autre résolution.

Dans son assemblée du 13 novembre 1918, le personnel fédéral de la place de Genève affirme de plus en plus sa solidarité en faveur de la grève générale et déclare adhérer et suivre en tous points les instructions et les ordres du Comité d'action de Berne.

Merci, camarades cheminots, nous sommes heureux et fiers d'avoir avec nous de si vaillants lutteurs pour la cause prolétarienne.

Dans les autres corporations l'état d'esprit n'est pas moins bon. Les ouvriers métallurgistes font preuve d'un entrain admirable et les ouvriers du bâtiment aussi.

Réunis en assemblée mercredi matin, ils ont voté la résolution suivante :

Les ouvriers du bâtiment, réunis en assemblée le mercredi 13 novembre, se déclarent solidaires avec la grève générale et décident à l'unanimité de mener la lutte jusqu'au triomphe des revendications établies par le Comité d'action d'Olten.

Les typos ont plaqué leurs casses et leurs linotypes. La Suisse, le Genevois et la Tribune de Genève ne pourront plus, jusqu'à la fin du mouvement empoisonner l'opinion publique et en particulier celle des ouvriers, et ceux-ci auront tout à y gagner.

Donc de toute façon, l'état d'esprit des grévistes est excellent et nous ne doutons pas qu'il se maintiendra pendant toute la durée de la grève.

Toujours en avant avec confiance, la victoire nous est assurée.

DEMI-TOUR... DROITE!

Lundi soir à minuit, les cheminots avaient décidé de participer à la grève générale et depuis ce moment aucun train n'a quitté Genève. Cela n'empêcha toutefois pas nos autorités militaires de vouloir embarquer les bataillons genevois mardi matin à quatre heures. Le major qui caracolait au-devant de ses troupes se heurta devant la gare à un employé des C. F. F., qui l'avisait militairement que les trains ne partaient plus.

Notre major dut faire faire demi-tour à ses troupes pour qu'elles puissent réintégrer les cantonnements qu'elles croyaient avoir quittés pour longtemps.

TRISTE MENTALITÉ

Les "fier-à-bras" de nos sociétés de gymnastique et les "travailleurs suisses" ont pour la deuxième fois fait pression sur le Conseil d'Etat genevois pour interdire des assemblées ouvrières.

Mardi soir, le personnel de la maison Gardy, appareillage électrique, devait tenir une assemblée d'atelier à la Maison communale de Plainpalais pour discuter d'un mouvement d'augmentation de salaires, mouvement en cours depuis quinze jours.

Ces tristes sires menacèrent de nouveau le Département de justice et police de faire du chambard si cette assemblée avait lieu. Cette clique en fut pour sa menace attendu que l'assemblée avait été décommandée.

Il n'en résulte pas moins que la classe ouvrière ne saurait tolérer encore longtemps les agissements de cette bande de mufles.

Ou bien les autorités rappelleront les dirigeants de "la Ligue des travailleurs suisses" à une autre conception de la liberté et de la démocratie, ou bien les organisations ouvrières se rendront justice elles-mêmes.